

VŒUX DU CONSEIL MUNICIPAL 2020

Mesdames, Messieurs,

Les membres du Conseil Municipal vous remercient pour votre présence parmi nous à cette traditionnelle rencontre des vœux de début d'année. Nous souhaitons la bienvenue à toutes les personnes qui ont fait le choix de Saint-Sorlin pour venir y habiter ou y créer leur activité. Cette rencontre, comme d'autres en cours d'année à l'invitation des associations locales sont autant d'occasions de se rencontrer, de faire connaissance, de se découvrir, de faire ensemble...de « faire village »... dans une société où nous sommes amenés à passer de plus en plus de temps à entrer en contact avec les autres à l'aide d'un écran ou d'un téléphone portable.

Votre présence à toutes et à tous témoigne que Saint-Sorlin vit encore...et pour longtemps je l'espère...

2020, année d'élections municipales, avec le renouvellement du Conseil Municipal est donc une année un peu particulière. Ces élections auront lieu les dimanches 15 mars et 22 mars prochain. Nous sommes dans une commune d'environ 650 habitants et vous aurez à élire 15 conseiller(e)s municipaux (ales). Pour les communes de cette taille ce n'est pas un scrutin par listes complètes et le panachage reste autorisé. Cependant ne pourront être comptabilisées que les voix données à des candidats déclarés en sous-préfecture avant mi-février.

Par ailleurs, en période pré-électorale, la communication du Conseil Municipal en place est règlementée et toute propagande électorale est interdite dans ce contexte. Même si personnellement je ne serai pas candidat aux prochaines élections certain(e)s conseiller(e)s actuel(e)s pourront l'être.

Nous ne vous présenterons donc pas un bilan de mandat, mais nous évoquerons seulement quelques faits de l'année passée et quelques projets en cours en ce début d'année.

Je ne vais pas vous cacher que le fait le plus marquant pour moi de cette année 2019, a été la maladie puis le décès de Nadine MOIROUD, agent d'accueil au secrétariat de mairie. Nadine tu ne souhaitais pas d'éloges et je t'adresse un simple hommage. J'ai pu observer combien il nous a été difficile, au secrétariat, de nous ressaisir et de poursuivre.

Depuis septembre Kathy BLISSON, mise à disposition par l'association OSEZ, vous accueille à la mairie pour encore un ou deux mois. En effet, Edith SANTOS, notre secrétaire de mairie à St Sorlin depuis 1983, a annoncé son projet de retraite pour mi-2020. Il a donc semblé important au Conseil Municipal actuel de privilégier ce remplacement en créant un poste de secrétaire de mairie à 80%. Le recrutement est sur le point d'aboutir avec une personne expérimentée du territoire. Nous prévoyons une période de tuilage assez longue pour permettre une bonne transmission des dossiers, même avec une nouvelle équipe d'élus.

Par ailleurs, Joël TAFFINEAU, employé communal partagé avec Vasselín sur 2019, n'a pas souhaité poursuivre son contrat. Nous venons d'embaucher sur ce poste Nellie BIARD qui partagera son temps entre les communes de Vézeronce-Curtin et St Sorlin, Vasselín ayant souhaité reprendre un employé communal à plein temps. Ces collaborations avec les communes voisines nous permettent de respecter nos contraintes budgétaires tout en proposant, autant que possible, des contrats à temps plein aux agents.

Marie CHARPENTIER est venue renforcer l'équipe de restauration scolaire avec la mise en place de deux services pour un meilleur accompagnement des élèves de maternelle.

Au niveau des enseignants nous avons accueilli une nouvelle directrice nommée par l'Education Nationale à l'école maternelle de St Sorlin : Mme Céline GAILLARD pour la classe de Grande Section et CP. Mme Emeline MARINO reste en poste pour la classe des Petite et Moyenne Sections.

L'école élémentaire de Vasselín a également accueilli deux nouvelles enseignantes : Mme Céline PELLOUX, directrice et Mme Elodie PIGNATO, adjointe.

Nous souhaitons la bienvenue à toutes ces nouvelles personnes et remercions l'ensemble du personnel communal pour le travail accompli et leur sens de l'engagement qui nous permet d'assurer la qualité du service public que nous devons aux habitants.

Un mot rapide sur les réalisations et les projets entrepris sur la commune en ce début année :

Les travaux d'aménagement du centre village sont presque terminés. Il reste quelques végétaux à renouveler dans les massifs. Dans l'espace des jardins partagés, en contrebas de l'école, il reste à poser une clôture et un abri collectif...et quelques subventions sont encore à recevoir.

Les travaux du syndicat des eaux et d'assainissement, sur les routes de Dolomieu et de Vézeronce seront terminés en début d'année et l'acheminement de la fibre prendra le relais.

Une aire de pique-nique avec un terrain de jeux ont pu être aménagés sur le terrain mis à disposition par l'AEP, route de Vasselín, avec l'aide de nombreux bénévoles. Cet espace, simplement agencé, est désormais accessible à tous, y compris à l'école avec un cheminement piétons protégé. Alors n'hésitez pas à l'utiliser !

L'espace cinéraire du cimetière a été terminé et la végétalisation du mur extérieur coté route est prévue.

Des espaces d'accueil de promeneurs sur les sites des lavoirs de La Combe et de l'Abreuvoir vont aussi voir le jour en ce début d'année.

Des arbres sont prévus pour être plantés sur plusieurs terrains communaux. La commune propose aux parents de St Sorlin qui le souhaitent de dédier à chaque enfant né en 2019 un de ces arbres, avec affichage de leur prénom. Cette proposition de la commission environnement permet de leur souhaiter la bienvenue sur notre planète tout en gardant conscience, nous élus, parents ou citoyens, que nous devons leur préparer un environnement viable.

Récemment plusieurs associations du village ont vu leur bureau renouvelé. C'est le cas du Sou des Ecoles et de l'association Les Petites Bouches, qui permettent à nos écoles de St Sorlin et de Vasselín de rester dynamiques et attractives.

C'est également le cas du Comité des fêtes qui s'est transformé en « Saint Sorlin en Fête » en surfant sur la vague de dynamisme soulevée lors du Comice 2018. Nous leur devons en particulier cette superbe décoration de la place du village pour les fêtes de fin d'année.

Nous remercions tous(tes) les bénévoles de l'ensemble des associations pour tout ce qu'ils (elles) apportent à l'animation de notre village.

En matière d'urbanisme le lotissement « La Fabrique » a vu le jour au centre du village : un professionnel immobilier a transformé l'ex-propriété Fugin et revendu 8 logements en cours de réaménagement dans les anciens bâtiments.

A La Frette le permis d'aménager délivré fin octobre pour la zone de lotissement rencontre quelques oppositions. L'instruction des recours déposés sera faite par les services d'urbanisme de la communauté de communes et éventuellement par le Tribunal Administratif. Dans l'attente, le Conseil Municipal met en place une commission pour étudier les aménagements des chemins du Gros Châtaigner et de Penon adaptés au

projet de lotissement retenu. Cette commission sera ouverte aux habitant(e)s qui souhaitent contribuer à la réflexion sur ces aménagements.

Il reste cependant une réalisation qui n'est pas aboutie : je veux parler du devenir de l'ancienne école...Vous avez certainement, pour la plupart d'entre vous, découvert la nouvelle orientation qui était donnée à ce projet dans le dernier Sorl'Info de décembre. Nous avons eu quelques retours plutôt encourageants mais ceci ne suffit pas à mesurer la viabilité d'une telle opération. Comme annoncé nous allons donc réaliser une enquête citoyenne pour savoir comment les habitant(e)s de Saint-Sorlin et des environs peuvent s'intéresser à ce projet, s'y intégrer, participer...pour l'enrichir de leurs idées. Comment une telle activité peut-elle redonner vie à cette ancienne école et contribuer à animer le cœur du village ? Nous sommes accompagnés dans cette démarche par l'association La Reliance et par l'expérience de personnes de la commune du Pin qui ont déjà réalisé depuis 10 ans plusieurs consultations citoyennes similaires sur leur village.

La décision de la suite de la mise en œuvre de ce projet appartiendra à la nouvelle équipe municipale.

Nous devons aussi vous parler du déploiement des compteurs Linky puisque nous venons tous de recevoir dans nos boîtes aux lettres un courrier d'Enedis nous annonçant l'intervention de la société « 5COM » chargée du remplacement de nos compteurs. La commune s'est opposée à ce déploiement mais la délibération du Conseil Municipal d'avril 2018 a été suspendue par le Tribunal Administratif puis annulée par ordonnance le 16 septembre 2019. Par contre l'arrêté du maire de novembre 2018, refusant l'installation de compteurs Linky sur le territoire communal, a été contesté par la Préfecture devant le Tribunal Administratif, mais aucun jugement n'est rendu à ce jour. Dans les faits, devant l'annonce du remplacement imminent des compteurs il ne reste que l'opposition individuelle de chaque abonné qui refuse ce changement. Le directeur d'Enedis Isère nous a affirmé cet été que les installateurs ne pouvaient obliger les abonnés qui ne le veulent pas à accepter ce changement de compteur électrique. Donc si nous ne souhaitons pas ces nouvelles installations nous sommes tout à fait légitimes pour leur refuser l'accès à nos compteurs en vue du changement, quels que soient leurs moyens de persuasion. Des élu(e)s seront disponibles à vos côtés si vous le souhaitez pour vous accompagner.

Je terminerai en remerciant au nom de la commune tous les membres de cette équipe municipale qui mènent activement ces projets.

Et avec cette équipe municipale nous vous souhaitons à toutes et à tous une

BELLE ET HEUREUSE ANNEE 2020 !

Pour le Conseil Municipal, le Maire : Philippe Allagnat